

CONDITIONS D'ANNULATIONS DES SEJOURS KITESURF KITE ON / CGU

Toute annulation doit faire l'objet d'une lettre ou d'un mail informant directement KITE ON.

Des frais d'annulation sur le principe des frais réels engendrés sont à la charge du client, ceux-ci ne pourront être inférieurs à la base de montants forfaitaires. Ces montants varient en fonction du délai où intervient cette annulation et des conditions spécifiques appliquées. Il convient d'attirer l'attention du voyageur sur le fait que certaines offres peuvent être soumises à des conditions d'annulation spécifiques. Dans une telle hypothèse, ces conditions spécifiques sont signalées par KITE ON ou sur le descriptif du produit et prévaudront sur le présent article. KITE ON remboursera au client la différence par virement bancaire. Les frais bancaires seront à la charge du client.

Cas d'une période de pandémie : Les séjours proposés sont généralement reportables en cas de fermeture de frontière, de tout autre problème administratif aux frontières et de quarantaine systématique décidée par les états ; toutefois ces cas ne peuvent en aucun cas être considérés en tant que "circonstances inévitables et imprévisibles" dans le contexte sanitaire actuel de pandémie.

En cas de report, le voyageur devra indiquer à son assureur les nouvelles dates de son séjour afin de mettre à jour son contrat d'assurance.

Voici les conditions qui seront appliquées dans le cadre des montants forfaitaires pour les ventes directes réalisées avec KITE ON :

Pour tout séjours :

- Entre 30 jours et 16 jours avant le départ : 50% du prix total TTC des prestations hors transport
- Entre 15 jours et 7 jours avant le départ : 70% du prix total TTC des prestations hors transport
- Entre 6 jours et le jour du départ : 100% du prix total TTC des prestations hors transport